

REFERENTIEL INTERNE D'ORGANISATION DE FORMATION
ET D'EVALUATION :
« SOUTIEN SANITAIRE OPERATIONNEL - SSO »

DECEMBRE - 2021



Table des matières

1- Glossaire	5
2- Finalité de la formation	7
2.1 - Textes de références	7
3- Conception du parcours de la formation	9
3.1 - Inscription	9
3.2 - Parcours FOAD	10
4 - Organisation de la formation	11
5 - Mise en œuvre de la formation	13
5.1 - Les moyens logistiques et techniques	13
6 - Les évaluations	15
7 - Blocs de compétences	16
7.1 - Blocs de compétences liés aux domaines d'activités de la formation SSO	16
7.2 - Blocs de compétences transversales liés aux domaines d'activité de la formation SSO	20
8 - Annexes	27
Annexe 1 - Programme	28
Annexe 2 - Objectifs de l'évaluation	29
Annexe 3 - Les Abaques	34
Annexe 4 - Attestation	43

1 - Glossaire

- **ACCPRO :** ACCompagnateur de PROximité
- **APP :** Atelier Pédagogique Personnalisé
- **COS :** Commandant des Opérations de Secours
- **ENSOSP :** Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers
- **EPI :** Equipement de Protection Individuelle
- **FOAD :** Formation Ouverte A Distance
- **FORACC :** FORmateur ACCompagnateur
- **GDO :** Guide des Doctrines Opérationnelles
- **GIFF :** Groupe d'Intervention Feu de Forêt
- **GNR :** Guide National de Référence
- **GTO :** Guide des Techniques Opérationnelles
- **ICP :** Indicateurs de la Condition Physique
- **MSP :** Mise en Situation Professionnelle
- **OCT :** Ordre Complémentaire des Transmissions
- **PAO :** Prévention Appliquée à l'Opération
- **PEX :** Partages d'EXpériences
- **PIO :** Partages d'Informations Opérationnelles
- **PISU** *Protocoles Infirmiers de Soins d'Urgence*
- **PRAP :** Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- **RETEX :** RETour d'EXpérience
- **RIOFE :** Référentiel Interne d'Organisation de Formation et d'Evaluation
- **RPS :** Risques Psycho-Sociaux
- **SDIS 04 :** Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de H^{ie}-Provence
- **SINUS :** Système d'Information NUMérique Standardisé
- **SPP :** *Sapeur-Pompier Professionnel*
- **SPV :** Sapeur-Pompier Volontaire
- **SSQVS :** Santé, Sécurité et de la Qualité de Vie en Service
- **SSSM :** Service de Santé et de Secours Médical
- **SSO :** Soutien Sanitaire Opérationnel



- **SUAP :** Domaine d'activité du Secours d'Urgence Aux Personnes
- **VLMi :** Véhicule Léger Médecin Infirmier
- **VSAV :** Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes

2 - Finalité de la formation

Ce Référentiel Interne d'Organisation de Formation et d'Evaluation (RIOFE) a pour finalité la structuration du parcours de professionnalisation de Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO) des Infirmiers Sapeurs-Pompiers (ISP) et des Médecins Sapeurs-Pompiers (MSP) du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence (SDIS 04).

C'est le document de référence en matière de conception pédagogique.

2.1 - Textes de références

- Code Général des Collectivités Territoriales, article R 1424-24 ;
- Code de la Santé Publique, article L4021-1 à L4021-8 sur le développement professionnel continu ;
- Circulaire Interministérielle N° DGOS/R2/DGSCGC/2015/190 du 5 juin 2015, relatif à la mise en œuvre du référentiel portant sur l'organisation du secours à personne et à l'aide médicale urgente ;
- Décrets n° 2000-1008 et 1009 du 16 octobre 2000 Titre III Nomination, Formation et Titularisation ;
- Arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- Arrêté du 16 août 2004 relatif aux formations des médecins, pharmaciens et infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels ;
- Arrêté du 13 décembre 1999 relatif à la formation des sapeurs-pompiers volontaires ;
- Règlement formation du SDIS 04, validé par le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) en mars 2020.

Règlementairement, les modules de secourisme peuvent être dispensés en interne au SDIS par équivalence avec la formation d'équipier SUAP. Les autres modules sont dispensés par l'ENSOSP. Néanmoins, pour tenir compte de la disponibilité des SPV et de l'adaptation du contenu des formations au besoin du SDIS, il est proposé de former les ISP en interne selon les équivalences suivantes :

Modules ENSOSP	Equivalent modules SDIS04
Module secourisme	Equipier SUAP
	Module Transverse
Module sécurité civile	CODS
	FI GOC SSSM
	FI SSO
	FI NOVI
Module d'urgence	FI PISU
Module santé publique	FI VMA
	FI VEISS

3 - Conception du parcours de la formation

Le RIOFE reprend l'ensemble des compétences issues de l'analyse qui figurent dans le référentiel SSO du Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) du SDIS04. L'organisation de ce parcours est conçue par le bureau de l'ingénierie pédagogique ainsi que les référents SSSM du SDIS 04. Cependant, il est convenu que les formateurs chargés de cette formation doivent avant tout tenir compte des compétences précédemment acquises par les apprenants.

Ce diagnostic de compétences est réalisé en amont de la formation par l'équipe pédagogique.

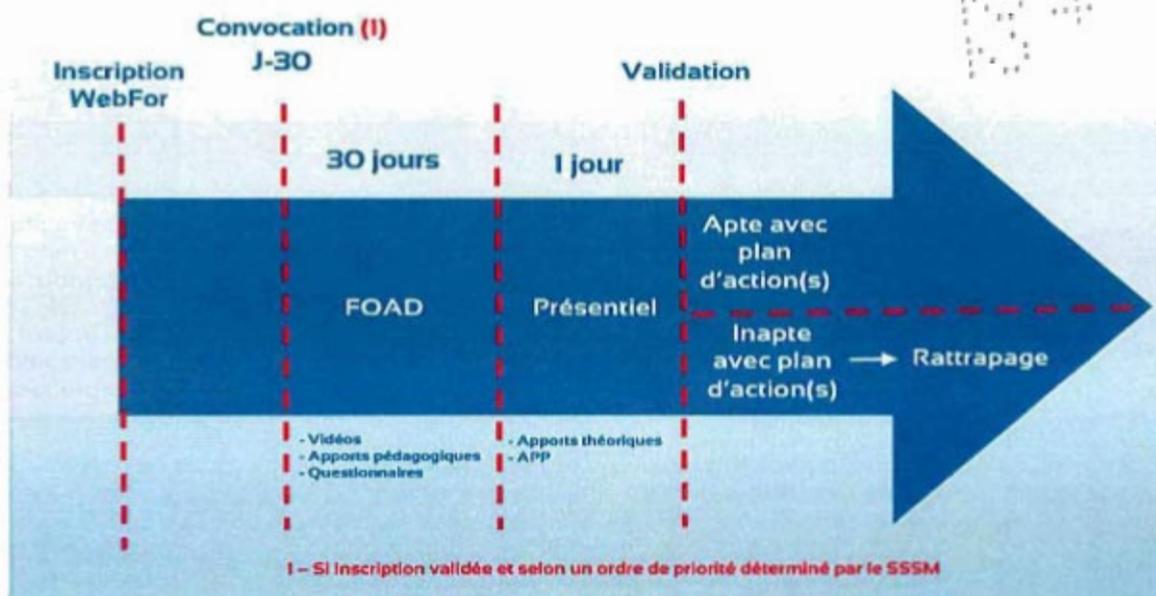
L'équipe pédagogique doit créer des parcours de professionnalisation individualisés, centrés sur une mixité de techniques pédagogiques.

Les Mises en Situation Professionnelle (MSP) doivent représenter la majorité du temps pédagogique et permettre de diagnostiquer l'acquisition ou non des compétences par le stagiaire. Le temps restant est consacré à la mise en œuvre d'Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP).

Certains apports pédagogiques plus théoriques sont assurés en enseignement à distance (plateforme de Formation Ouverte A Distance (FOAD) / E-Learning).

Des périodes d'immersion tuteurées en situation professionnelle ainsi que des stages en structures extérieures peuvent également permettre la consolidation des compétences.

Ci-dessous le parcours type d'une formation SSO :



3.1 – Inscription

L'inscription se fait par le biais du logiciel métier « WEB FOR », un mois avant le début de la formation en présentiel. La convocation à la formation sera alors réalisée si les conditions suivantes sont réunies :

- Le circuit de validation de la participation du stagiaire est complet ;
- Le nombre de places est suffisant au regard des priorités fixées par les commandants de compagnie ;
- Les prérequis vérifiés.

3.2 – Parcours FOAD

Dès la validation de la participation du stagiaire à la formation par le bureau de la mise en œuvre des formations du service formation, l'apprenant reçoit par e-mail ses identifiants et codes d'accès à la plateforme de formation ouverte à distance (FOAD).

Il doit alors réaliser son parcours de formation à distance obligatoire pour débiter la phase « présentielle » de sa formation.

Cette formation à distance est composée de :

- D'une vidéo de lancement ;
- D'autodiagnostic ;
- D'apports pédagogiques et de mises en situation ;
- D'une autoévaluation finale composée d'un questionnaire à choix multiples.

4 - Organisation de la formation

Le RIOFE comporte les compétences et éléments de compétences nécessaires à la tenue des activités dans les domaines suivants :

- Analyser la situation et définir un soutien sanitaire opérationnel ;
- Prévenir la survenue d'accident ou de malaise ;
- Traiter et prendre en charge les blessés et les victimes de malaise ;
- Assurer le suivi post-exposition.

L'organisation pédagogique sur 1 jour maximum de présence de l'apprenant est déterminée selon le nombre de personnes dans le groupe.

Cette organisation incombe de fait à l'équipe pédagogique selon le programme type (annexe I).

Les MSP sont adaptées aux apprenants et à leur environnement.

Après chaque MSP une fiche d'autoévaluation est renseignée par l'apprenant.



5 - Mise en œuvre de la formation

Pour mémoire, le parcours de formation d'une nouvelle recrue comprend :

- 1^{ère} année : CODS, Équipier prompt secours, équipier SUAP ;
- 2^{ème} année : SSO/NOVI ;
- 3^{ème} année : PISU, VMA (si nécessaire).

Les formations sont dispensées par une équipe pédagogique composée d'un responsable de formation du SDIS 04 obligatoirement formateur accompagnateur ISP ou MSP, et de deux formateurs ACCPRO ISP ou chefs de groupe inscrits sur liste d'aptitude.

Les fiches d'auto-évaluations MSP et les livrets de professionnalisation seront également fournis. Le responsable de la formation devra prendre connaissance de ces documents au moins un mois avant le début de la phase présentielle.

Il s'assure que tous les moyens humains et logistiques définis ci-dessous seront à sa disposition pendant la phase présentielle.

Il a en charge de déterminer les sites où se dérouleront les MSP, en s'assurant que les conventions d'exercices soient réalisées et respectées. Pour cela il devra se renseigner auprès du service ingénierie du SDIS 04 en charge du suivi et de la gestion des conventions de sites de manœuvres.

Les APP doivent s'appuyer obligatoirement sur les documents de doctrines départementales.

Les besoins d'encadrement générique sont listés dans le tableau ci-dessous. Ils sont adaptés au cas par cas en fonction des thématiques prévus sur les journées de MSP telles que présentées en annexe 1.

Apprenants	Responsable du stage	Formateurs
12	1 FOR ACC MSP ou ISP	2 ACCPRO ISP ou chef de groupe

5.1 – Les moyens logistiques et techniques

Les matériels affectés au SSO sont des équipements individuels et collectifs de base adaptés aux risques, pour les opérations relevant de leur spécialité.

Équipement individuel de base :

- Uniforme de travail avec grade et spécialité visible
- Veste de feu
- EPI spécifiques (cagoule de fuite, autre...)
- Effets adaptés si nécessaire (protection contre le froid, la pluie...)

Équipement collectif de base :

- 1 VLM
- 1 VSAV
- Kit de soutien sanitaire
- 1 radio par équipage

6 - Les évaluations

La formation initiale SSO du SDIS 04 est formative.

Les objectifs de l'évaluation sont rappelés dans le livret de professionnalisation.

Les modalités d'évaluations devront comporter à minima les autoévaluations (auto-évaluation accompagnée diagnostique, auto-évaluation accompagnée d'acquisition).

Elles seront obligatoirement consignées dans le livret individuel de professionnalisation.

L'ensemble de ces documents devront être retournés au service formation.



7 - Blocs de compétences

7.1 - Blocs de compétences liés aux domaines d'activités de la formation SSO

Bloc de compétences I
Activité : Analyser la situation et définir un soutien sanitaire opérationnel adapté
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Prendre en compte la mission ➤ 2 – Identifier le type de sinistre et les risques présents ➤ 3 – Anticiper l'organisation du SSO
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Interpréter l'ordre de mission <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans le dispositif opérationnel - Prendre contact avec le Commandant des Opérations de Secours - Identifier le nombre d'intervenants présents et en transit - Dimensionner une éventuelle demande de renfort sanitaire ➤ 2 – Adapter son EPI aux risques présents <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les risques principaux - Identifier les risques particuliers (chimiques, radiologiques, biologiques ...) ➤ 3 – Déterminer une éventuelle prise en charge de victimes « civiles » <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir l'organisation d'un PRV - Prévoir l'organisation d'une zone de réhabilitation/soutien - Dimensionner une éventuelle demande de renfort sanitaire
<p style="text-align: center;">Eléments des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Savoir organiser un dispositif - Anticiper l'évolution de la situation - Savoir interpréter une SITAC - Savoir interpréter un Ordre Complémentaire des Transmissions ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Adopter une conduite calme - Faire preuve d'anticipation - Etre force de propositions auprès du COS ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'organisation de la chaîne de commandement - Connaître l'organisation de la chaîne de secours médical - Connaître l'Organisation de Base National des Transmissions
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ PPT : PRV – Zone de réhabilitation SSSM ➤ PPT : les transmissions, moyens et procédures ➤ Règlement intérieur du SDIS04 ➤ Règlement opérationnel du SDIS04

Bloc de compétences 2	
Activité : Prévenir la survenue d'accident ou de malaise	
Compétences :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Mettre en place les mesures préventives adaptées ➤ 2 – Organiser des actions de soutien des intervenants 	
Savoir-agir :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Déterminer les contraintes physiques liées aux actions réalisées <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les contraintes physiques liées aux conditions météorologiques - Proposer au COS, l'adaptation des EPI selon la situation - Procéder à des actions de contrôle sur les porteurs d'ARI (FC, T°, SpCO, ...) ➤ 2 - Proposer au COS la relève des personnels fortement engagés (attaque, sauvetages, ...) <ul style="list-style-type: none"> - Proposer au COS l'organisation de temps de repos des personnels engagés - Organiser la remise en condition des personnels (repos, réhydratation, ...) 	
Éléments des compétences :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Lire les Abaques - Maitriser les Abaques - Anticiper l'évolution des conditions d'intervention ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Etre observateur - Donner des ordres clairs - Rendre-compte au COS ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les Abaques : Températures corrigées, consommation d'eau... 	
Ressources à minima :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les Abaques (Cf. Annexe 5) ➤ Règlement intérieur du SDIS04 ➤ Règlement opérationnel du SDIS04 	

Bloc de compétences 3
Activité : Traiter et prendre en charge les blessés et victimes de malaise
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Organiser la prise en charge collective de plusieurs blessés et/ou victimes de malaise ➤ 2 - Prendre en charge individuellement les blessés
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Organiser une chaîne médicale de soutien et de secours <ul style="list-style-type: none"> - Adapter le dispositif en fonction de l'évolution de la situation (renforcement, allègement) - Anticiper le réapprovisionnement en logistique alimentaire et sanitaire ➤ 2 – Mettre en place des actes de soins curatifs (plaie, traumatismes bénins, soins oculaires ...) <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le(s) PISU(s) adapté(s) - Organiser la surveillance des personnels traités
Éléments des compétences :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habiletés : <ul style="list-style-type: none"> - Prioriser les actions - Anticiper les possibilités d'évolution de prise en charge de victimes ➤ Attitudes <ul style="list-style-type: none"> - Adopter une conduite calme - Donner des ordres Clairs - Faire preuve d'organisation ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'organisation du commandement sur une opération de secours
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ PISU ➤ PPT PRV ➤ Règlement intérieur du SDIS04 ➤ Règlement opérationnel du SDIS04

Bloc de compétences 4	
Activité : Rendre compte des actions menées et les analyser	
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Rendre compte des actions menées auprès de la chaîne de commandement ➤ 2 – Réaliser l'information post-action curative ➤ 3 – Participer au retour d'expérience 	
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Rédiger un compte-rendu circonstancié <ul style="list-style-type: none"> - Signaler les accidents et/ou presque-accidents ➤ 2 – Planifier un suivi médical si besoin <ul style="list-style-type: none"> - Informer le SSSM de tout incident concernant un SP (Suivi, aptitude ultérieure ...) ➤ 3 – Contribuer à la rédaction d'un RETEX <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un partage d'expérience (PEX) si nécessaire 	
Éléments des compétences :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Savoir rédiger un compte-rendu - Transmettre les informations et consignes - Proposer des actes d'amélioration ➤ Attitudes <ul style="list-style-type: none"> - Etre objectif - Rester factuel ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Conditions d'aptitude SP 	
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte rendu d'intervention ➤ Règlement intérieur du SDISO4 ➤ Règlement opérationnel du SDISO4 	

7.2- Blocs de compétences transversales liés au domaine d'activités de la formation SSO

Bloc de compétences transversales A
Activité : Agir selon les règles relatives à la Santé, Sécurité, Qualité de Vie en Service (SSQVS)
<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Préserver sa santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité ➤ 2 - Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions ➤ 3 - Contribuer au « bien vivre ensemble » dans son environnement professionnel ➤ 4 - Intégrer la préservation du potentiel physique et psychologique
<p>Savoir-agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme <ul style="list-style-type: none"> - Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux...) ➤ 2 - Connaître les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la sécurité des personnels sous ses ordres et solliciter si besoin l'aide d'un officier sécurité - Connaître, utiliser et faire utiliser par l'ensemble des intervenants, les EPI nécessaires à la mission - Réaliser la mission en adaptant son engagement et celles de l'ensemble des intervenants aux risques, aux enjeux et à ses propres limites - Savoir réagir face à tout événement soudain et imprévisible affectant les secours engagés ➤ 3 - Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations professionnelles <ul style="list-style-type: none"> - Etre en capacité d'identifier pour soi-même et l'ensemble des intervenants des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge - Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté...) - Développer, entretenir des liens sociaux variés et réguliers afin d'enrichir ses connaissances et ses compétences et les partager dans un climat de confiance ➤ 4 - Autoévaluer son potentiel physique <ul style="list-style-type: none"> - Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux Indicateurs de la Condition Physique (ICP) - Agir et réagir lors d'une agression physique - Autoévaluer son potentiel psychologique - Développer et améliorer son potentiel psychologique - Agir et réagir lors d'une agression psychologique
<p style="text-align: center;">Eléments des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques initiaux et évolutifs de la mission - Accomplir sa mission en intégrant les règles de sécurité pour soi-même et son binôme - Analyser l'état et prendre soin des équipements de protection individuelle affectés - Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés à la mission - Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle - Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiques et psychologiques - Exercer la mission opérationnelle dans un contexte de pressions physiologiques et psychologiques - Réaliser des gestes et avoir des postures aux contraintes physiologiques - Travailler en environnements contraints (chaleur, bruit, sans vision...)

- Réagir aux gestes et comportements violents, aux agressions
- Signaler les actes de violences
- Développer une hygiène de vie adaptée à l'activité et répondant aux ICP

➤ **Attitudes :**

- Faire preuve de motivation, rigueur et sérieux notamment dans l'application des règles de sécurité
- Demeurer vigilant tout au long de la mission sur le plan individuel et collectif
- Faire preuve de réalisme vis-à-vis de ses propres limites et celles des intervenants
- Savoir rendre compte dans le but d'assurer la continuité de la mission
- Réagir à toute situation dangereuse ou comportement déviant, notamment en la portant à la connaissance d'une personne ressource (hiérarchie, SSSM, collègue...)
- Etre force de proposition en matière de SSQVS
- Entretenir sa condition physique pendant et en dehors du temps de service
- Dialoguer et échanger avec ses collègues, au quotidien comme en situation dégradée
- Détecter les contextes et environnements potentiellement violents, dangereux
- Gérer le stress de la mission
- Maintenir son attention dans la durée
- Développer la culture collective liée à l'hygiène de vie adaptée aux activités de sapeurs-pompiers
- Percevoir les signes d'alertes d'atteintes du potentiel physique ou psychologique
- Etre vigilant aux impacts des contraintes physiologiques et psychologiques sur son équipier
- Participer à la veille collective de l'état psychologique de ses collègues

➤ **Connaissances :**

- Connaître les principes généraux de prévention et règles de sécurité
- Connaître les conditions de port, d'entretien et de vérification des EPI, ainsi que leurs limites d'emploi
- Connaître les définitions et concepts de la qualité de vie en service (RPS, harcèlement, discrimination...)
- Connaître les règles d'hygiène de vie adaptées aux activités de service (sommeil, nutrition, addictions, hygiène corporelle, surpoids...)
- Connaître les principes de l'entraînement physique (régularité, intensité et récupération)
- La qualité de vie et de santé en service
- L'hygiène et la sécurité en service
- L'impact du stress en service
- Les indicateurs de la condition physique (ICP)
- Les différentes formes de violences (sociale, familiale, physique, verbale...)
- Le cycle de la violence
- Perception de la mission des SDIS par les personnes vulnérables
- La prise en charge hiérarchique et règlementaire des actes de violences subies
- La gestion des émotions
- La gestion des situations complexes et dramatiques
- Les structures et personnes ressources au SDIS (SSSM, psychologue...)
- La Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS04
- Règlement opérationnel du SDIS04
- Décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
- Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours
- Plan de prévention santé, sécurité et qualité de vie en service 2019-2023 (DGSCGC, 22/11/2018)
- Guide de l'entraînement physique du sapeur-pompier (ENSOSP-2015)
- Modalités relatives aux ICP

Bloc de compétences transversales B
Activité : S'impliquer dans son emploi
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser le contexte, identifier les situations complexes ➤ 2 - S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances ➤ 3 - Développer et encourager la réflexivité ➤ 4 - Engager une démarche de développement permanent pour soi et le collectif ➤ 5 - Comprendre et rédiger des écrits ➤ 6 - Exercer en qualité d'acteur du service public ➤ 7 - Diffuser la culture du service public
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Observer la situation, le contexte, l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes ➤ 2 - Adapter son comportement aux circonstances <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper sur les évolutions de la situation ➤ 3 - Autoévaluer ses compétences et connaissances <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les axes d'amélioration à développer ➤ 4 - Développer ses compétences et connaissances <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances ➤ 5 - Utiliser les moyens de communication à disposition <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les documents écrits - Elaborer des écrits ➤ 6 - Agir conformément aux missions du service public <ul style="list-style-type: none"> - Se comporter avec l'usage conformément aux valeurs du service public ➤ 7 - Mesurer les limites d'actions de la fonction publique territoriale du SDIS ➤ 8 - Diffuser et partager les limites d'action de la fonction publique territoriale du SDIS
<p style="text-align: center;">Eléments des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le contexte avec objectivité et recul - Utiliser des techniques, technologies et des matériels adaptés à la situation - Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations - Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation - Faire face aux aléas - Rechercher des ressources adaptées pour progresser - Elaborer des comptes rendus - Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues - Agir avec une réactivité adaptée - Communiquer, transmettre la culture de sécurité civile ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Respecter et diffuser les normes de l'organisation - Adapter l'usage des techniques et des matériels au contexte - Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs - Etre dans une démarche permanente d'évolution de ses connaissances et compétences - S'interroger sur ses pratiques - Savoir se remettre en cause - Assumer ses responsabilités - Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins...) - Porter les valeurs du service public - Respecter et diffuser les normes de l'organisation

➤ **Connaissances :**

- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Valeurs et normes de l'organisation
- Organisation et missions du SDIS
- Droits et obligations du fonctionnaire
- Devoir de réserve
- Processus de l'apprentissage
- Processus d'amélioration continue, démarche qualité
- Notion relative au droit de retrait
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SDIS
- L'environnement territorial (missions, organisation, financement)
- Filières, cadres d'emplois et carrière
- Droits et devoirs du fonctionnaire
- Statut particulier sapeur-pompier professionnel
- Instances paritaires et partenaires sociaux
- La formation tout au long de la vie

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS04
- Règlement opérationnel du SDIS04
- Textes officiels de la fonction publique
- Article 40 du code de la procédure pénale
- Guide de doctrine « gestion opérationnelle et commandement »
- Livret stagiaire formation d'intégration du fonctionnement territorial catégorie C (CNFPT)
- Charte sur le sens de l'action publique pour les agents de l'administration territoriale publique (CNFPT)

Bloc de compétences transversales C
Activité : Agir au sein d'un collectif
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - S'intégrer au sein du collectif ➤ 2 - Travailler avec et pour le collectif ➤ 3 - Echanger et partager les informations ➤ 4 - Développer le collectif en qualité de leader
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser les forces et faiblesses du collectif <ul style="list-style-type: none"> - Développer la notion de collectif ➤ 2 - Partager l'intérêt commun <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la bienveillance ➤ 3 - Echanger avec bienveillance et attention <ul style="list-style-type: none"> - Partager en s'assurant d'être compris - Agir dans le cadre de sa mission de service public - Rendre compte des situations rencontrées ➤ 4 - Dynamiser le groupe et l'esprit collectif <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser diversité et mixité
Eléments des compétences :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habiletés : <ul style="list-style-type: none"> - Motiver l'appartenance au collectif - S'impliquer dans la dynamique d'amélioration du collectif - Accepter la diversité et la mixité des collectifs - Communiquer avec efficacité - Elaborer des comptes rendus - Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues - Utiliser tous types équipements SIC - Communiquer (ou pas) avec les médias ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Se mobiliser pour le collectif - Agir pour le développement du collectif - Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs - Utiliser l'intelligence collective - Construire une bonne argumentation - Favoriser la bienveillance - Favoriser l'intégration de collaborateur - Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...) - S'adapter à l'évolution des TIC ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et missions du SDIS - Valeurs et normes de l'organisation - La diversité et de la mixité des collectifs - Complémentarité SPP/SPV - L'intelligence collective - La boucle « observer, analyser, agir » - Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels - Règles fondamentales de la communication interpersonnelle - Gestuelle et gestion de l'oral - Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale (régulation avec les centres d'appels d'urgence 15-17-18-112) - Capacité et modalités d'utilisation des épuisements de transmission - Procédures et langage radio

Bloc de compétences transversales D
Activité : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Contrôler les équipements de protection individuelle ➤ 2 - Contrôler les matériels et véhicules ➤ 3 - Reconditionner les équipements, matériels et véhicules
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés <ul style="list-style-type: none"> - Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission - Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle - Réaliser des contrôles croisés ➤ 2 - Faire contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant, durant et après l'intervention <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement ➤ 3 - Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules <ul style="list-style-type: none"> - Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux
Éléments des compétences :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - S'équiper des équipements de protection individuelle adaptés - Analyser le fonctionnement des équipements, matériels et véhicules - Signaler un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement - Remettre en état les équipements, matériels et véhicules ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Détecter un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement - Nuancer le dysfonctionnement impactant ou pas l'activité opérationnelle ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Capacités et modalités d'utilisation des équipements, matériels et véhicules - Démarche qualité et amélioration continue
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide technique d'utilisation et de reconditionnement des équipements, matériels et véhicules ➤ Règlement intérieur du SDIS04 ➤ Règlement opérationnel du SDIS04

Annexe 1 - Programme type formation SSO

Horaires	Contenu
08h00 - 08h45	Travail de groupe : > Objectifs d'un SSO
08h45 - 09h00	Vidéos : > Accidentologie > PRV > Port des EPI
09h00 - 09h45	Travail de groupe > Reconnaissance (Actions à mener: prise de l'alerte, ASL, anticipation)
10h00 - 11h15	Atelier Pédagogique Personnalisé : > PRV > Zone de soutien
11h30 - 12h30	Atelier Pédagogique Personnalisé : > Feu de forêt > Soutien des Forces de l'ordre
14h00 - 15h45	Atelier Pédagogique Personnalisé : > Feu de forêt en été > Outils « Heat Index » > Apports hydriques
16h00 - 16h45	Atelier Pédagogique Personnalisé : > Feu de structure : habitation, entrepôt, etc.
16h45 - 17h00	Colloque de fin de stage

COMMENT REALISER DES MSP PERMETTANT D'EVALUER L'ACQUISITION DES COMPETENCES ?

Annexe 2 - Objectif de l'évaluation

L'évaluation permet de mesurer, d'apprécier, à l'aide de critères et d'indicateurs adaptés, l'atteinte par le stagiaire, de niveaux de compétences lui permettant d'assurer avec autonomie les activités données. L'évaluation doit permettre de :

- Mesurer la performance en évaluant l'efficacité de l'atteinte de l'objectif ;
- Mesurer la concordance en évaluant le respect des doctrines (« règles de l'art ») ;
- Mesurer la singularité en évaluant la capacité d'adaptation.

L'auto-évaluation favorise la prise de conscience du stagiaire sur son évolution.

2.2.1 - Compétences des domaines d'activités de la formation SSO

ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences	
1 - Analyser la situation et définir un soutien sanitaire opérationnel adapté	Prendre en compte la mission	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Interpréter l'ordre de mission ➤ S'insérer dans le dispositif opérationnel ➤ Prendre contact avec le COS ➤ Identifier le nombre d'intervenants présent et en transit ➤ Dimensionner une éventuelle demande de renfort 		
	Identifier le type de sinistre et les risques présents	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter son EPI aux risques présents ➤ Déterminer les risques principaux ➤ Identifier les risques particuliers 		
2 - Prévenir la survenue d'accident ou de malaise	Anticiper l'organisation du SSO	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déterminer une éventuelle prise en charge de victimes « civiles » ➤ Prévoir l'organisation d'un PRV ➤ Prévoir l'organisation d'une zone de réhabilitation/soutien ➤ Dimensionner une éventuelle demande de renfort sanitaire 		
	Mettre en place les mesures préventives adaptées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déterminer les contraintes physiques liées aux actions réalisées ➤ Identifier les contraintes physiques liées aux conditions météorologiques ➤ Proposer au COS, l'adaptation des EPI selon la situation ➤ Procéder à des actions de contrôle sur les porteurs d'ARI 		
	Organiser des actions de soutien des intervenants		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer au COS, la relève des personnels fortement engagés (attaque, sauvetages...) ➤ Proposer au COS l'organisation de temps de repos pour les personnels engagés 	
			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser la remise en condition des personnels 	

<p>3 - Traiter et prendre en charge les blessés e les victimes de malaise</p>	<p>Organiser la prise en charge collective de plusieurs blessés et/ou victimes de malaise</p> <p>Prendre en charge individuellement les blessés</p> <p>Rendre compte des actions menées auprès de la chaîne de commandement</p> <p>Réaliser l'information post-action curative</p> <p>Participer au retour d'expérience</p>	<p>Organiser une chaîne médicale de soutien et de secours</p> <p>Adapter le dispositif en fonction de l'évolution de la situation</p> <p>Anticiper le réapprovisionnement en logistique alimentaire et sanitaire</p> <p>Mettre en place des actes de soins curatifs</p> <p>Mettre en œuvre le(s) PISU(s) adapté(s)</p> <p>Organiser la surveillance des personnels traités</p>	
<p>4 – Assure le suivi post-exposition</p>		<p>Rédiger un compte-rendu circonstancier</p> <p>Signaler les accidents et/ou presque-accidents</p> <p>Planifier un suivi médical si bescin</p> <p>Informmer le SSSM de tout incident concernant un SP</p> <p>Contribuer à la rédaction d'un RETEX</p> <p>Rédiger un partage d'expérience (PEX) si nécessaire</p>	

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

2.2.2 - Compétences transversales de la formation SSO

Les compétences transversales s'évaluent lors des mises en situations relatives aux domaines d'activités opérationnels.

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIÉES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
A. Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, et la qualité de vie en service (SSQV5)	Préserver sa santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme - Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux...) - Connaître les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles - Veiller à la sécurité des personnels sous ses ordres et solliciter si besoin l'aide d'un officier sécurité - Connaître, utiliser, et faire utiliser par l'ensemble des intervenants, les EPI nécessaires à la mission - Réaliser la mission en adaptant son engagement et celle de l'ensemble des intervenants aux risques, aux enjeux et à ses propres limites - Savoir réagir face à tout évènement soudain et imprévisible affectant les secours engagés 	
	Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations professionnelles - Etre en capacité d'identifier pour soi-même et l'ensemble des intervenants des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge - Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté...) - Développer et entretenir des liens sociaux professionnels variés et réguliers afin d'enrichir ses connaissances et ses compétences et les partager dans un climat de confiance. 	
	Contribuer au « bien vivre ensemble » dans son environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Autoévaluer son potentiel physique - Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP) - Agir et réagir lors d'une agression physique - Autoévaluer son potentiel psychologique - Développer et améliorer son potentiel psychologique - Agir et réagir lors d'une agression psychologique 	
	Préserver le potentiel physique et psychologique		

Principes:

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

	Analyser le contexte, identifier les situations complexes	<ul style="list-style-type: none"> - Observer la situation, le contexte, l'environnement - Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes
	S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son comportement aux circonstances - Anticiper sur les évolutions de la situation
	Développer et encourager la réflexivité	<ul style="list-style-type: none"> - Autoévaluer les compétences et connaissances - Identifier les axes d'amélioration à développer
B. S'impliquer dans son emploi	Engager une démarche de développement permanent pour soi et le collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences et connaissances - Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances
	Comprendre et rédiger des écrits	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de communication à disposition - Comprendre les documents écrits - Elaborer des écrits
	Exercer en qualité d'acteur du service public	<ul style="list-style-type: none"> - Agir conformément aux missions du service public - Se comporter avec l'utilisateur conformément aux valeurs du service public
	Diffuser la culture du service public	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les limites d'actions de la fonction publique territoriale, du SDIS - Diffuser et partager les limites d'action de la fonction publique territoriale, du SDIS
	S'intégrer au sein du collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les forces et faiblesses du collectif - Développer la notion de collectif
C. Agir au sein d'un collectif	Travailler avec et pour le collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Partager l'intérêt commun - Favoriser la bienveillance
	Echanger et partager les informations	<ul style="list-style-type: none"> - Echanger avec bienveillance et attention - Partager en s'assurant d'être compris - Agir dans le cadre de sa mission de service public - Rendre compte des situations rencontrées
	Développer le collectif en qualité de leader	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le groupe et l'esprit collectif - Valoriser diversité et mixité

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

D. Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels	Contrôler les équipements de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés - Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission - <i>Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle</i> - Réaliser des contrôles croisés - Contrôler les équipements de protection individuelle 	
	Organiser les matériels et véhicules	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant, durant et après l'intervention - Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement - Réaliser des contrôles croisés 	
	Reconditionner les équipements, matériels et véhicules	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules - Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux 	

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »



Annexe 3 - Abaques

SDIS sapeurs pompiers
Alpes de Haute-Provence

COMPTE-RENDU DE SOUTIEN SANITAIRE OPERATIONNEL

Rédacteur : **Fonction :** **C.I.S. :**

PRESENTATION GENERALE DE L'INTERVENTION

Date/heure de début d'intervention :/...../..... àH.....
Date/heure de fin d'intervention :/...../..... àH.....
Type d'intervention :

Date/heure d'engagement du soutien sanitaire :/...../..... àH.....
Date/heure de désengagement du soutien sanitaire :/...../..... àH.....

Localisation du sinistre :
Particularités du terrain ou du site
(terrain accidenté, forte dénivellée, sous-terrain, hauteur, terrain glissant, grande superficie, densité de végétations, type de végétation...):
Préciser :

Type de bâtiment concerné (habitation, usine, ERP, nombre d'étage, accès, ...):

ANALYSE DES RISQUES

Risque particulier identifié à l'alerte ou à l'arrivée sur le site : OUI NON
Préciser :

MOYENS OPERATIONNELS ENGAGES

Renfort d'autres SDIS OUI NON

Si oui → Départements : **Moyens humains(Nb) :** **SP Moyens matériels :**

Moyens engagés sur le site :
Moyens sanitaires engagés sur le site :
Secours médicaux et/ou secouristes : OUI NON

SAMU/SMUR (Nb) VLMI (Nb) VSAV (Nb) ASSOCIATION (Nb)

Force de l'ordre : OUI NON

Police Gendarmerie

Moyens militaire : OUI NON

- **Origine :**
- **Nombre de personnes engagées :** **Nombre d'engins engagés :**

Autres :


SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
95 avenue Henri Fabert - CS 39008 - 04990 Digne - 05 10 161 cedex 9
www.sdis04.fr - contact@sdis04.fr

GESTION OPERATIONNEL ET COMMANDEMENT

Commandement des moyens engagés :

- C.O.S:

DESCRIPTION SCHEMATIQUE DE L'INTERVENTION « SITAC » ET SAOIEC

Croquis d'ensemble

SITAC

Situation Anticipation Objectif Idée de Manœuvre Exécution Commandement

Moyens Logistiques :



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
95 avenue Henri Faubert - CS 89008 - 04990 Digne-les-Bains cedex 9
www.sdis04.fr - contact@sdis04.fr

FICHE DE CALCUL DE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR CORRIGÉ ET D'ÉVALUATION DES APPORTS HYDRIQUES							
CALCUL DE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR AMBIANT CORRIGÉE							
Température de l'air ambiant relevé à l'ombre						→ °C	
Correction de la température selon le taux d'hygrométrie (si ≤ 30% : pas d'ajustement) Si le taux d'humidité se situe entre deux valeurs, ajouter 0,7°C à la valeur inférieure pour obtenir la valeur intermédiaire.							
<input type="checkbox"/> 40% : ajouter 1,8°C <input type="checkbox"/> 50% : ajouter 3,5°C <input type="checkbox"/> 60% : ajouter 5°C <input type="checkbox"/> 70% : ajouter 6,4°C <input type="checkbox"/> 80% : ajouter 7,7°C <input type="checkbox"/> 90% et plus : ajouter 8,9°C						→ + °C	
Correction de la température en fonction de l'ensoleillement <input type="checkbox"/> Plein soleil, sans nuage : ajouter 5°C <input type="checkbox"/> Ciel partiellement couvert : ajouter 2,7°C <input type="checkbox"/> Si le travail se fait à l'ombre, le soir, ou en l'absence de chaleur : pas d'ajustement							→ + °C
Correction de la température en fonction de l'habillement <input type="checkbox"/> Port de vêtement en coton ou de tenue FI simple : ajouter 4,4°C <input type="checkbox"/> Si tenue de feu ou combinaison étanche : Risque majeure, ajouter 8,8°C							→ + °C
 TEMPÉRATURE DE L'AIR CORRIGÉE						→ = °C	
T° de l'air corrigée	Travail léger	Travail moyen	Travail lourd	Apport hydriques recommandés	Type d'apports	Température des boissons	
30,4°C ou moins				250 ml toutes les 20 minutes	4 PRINCIPES 1. Boire par petites quantités, avant pendant et après l'effort, avant de ressentir la sensation de soif. 2. Ne jamais boire plus de 1,5 litres d'eau par heure 3. Proscrire les eaux trop sucrées et gazeuses en phase d'effort, ainsi que café et alcool 4. Alternier la consommation d'eaux de sources et d'eaux minéralisées. Si nécessaire ajouter des éléments minéraux, des glucides et des vitamines	3 PRINCIPES 1. En période chaude, la température de l'eau de boisson doit se situer entre 8 et 12°C (eau tempérée) 2. Proscrire les eaux chaudes et les eaux glacées 3. Mettre à disposition des bouteilles d'eau pour recharger les engins incendie.	
31,6°C							
32,2°C							
32,8°C							
33,3°C							
33,9°C							
34,5°C							
35°C							
35,6°C							
36,1°C							
36,7°C			250 ml toutes les 15 minutes				
37,2°C							
37,8°C							
38,3°C							
38,9°C							
39,5°C							
40°C							
40,6°C							
41,1°C							
41,7°C				250 ml toutes les 10 minutes			
42,2°C							
42,8°C							
43,3°C							
43,9°C ou plus							
Calcul des besoins en eau							
Nombre de pompier sur intervention				=			
Besoin par heure (cf tableau ci-dessus)				X			
Temps prévisible d'intervention				X			
Quantité d'eau à prévoir				=			
 SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE 95 avenue Henri Foubert - CS 39008 - 04990 Digne-les-Bains cedex 9 www.sdis04.fr - contact@sdis04.fr							

FICHE DE GESTION DES TEMPS DE PAUSE ET DE RECUPERATION

Date d'intervention : ____/____/____ Heure d'évaluation : ____H ____ Personnel S.S.S.M (Nom, Prénom) _____ Fonction : _____
 Identification du secteur : _____ Type d'intervention ou mission : _____ Canal Radio affecté : _____

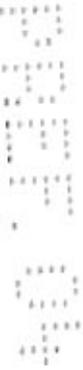
Nombre de Sapeur-Pompier engagés : _____ C.O.S : _____
 Nombre d'engin engagés : _____

Durée estimée de la mission : ____H ____ Relève prévue : Oui Non Horaire de fin de mission : ____H ____

Observation : _____

PARAMETRES	CRITERES D'ÉVALUATION		COTATION	SOUS TOTAL
ASTREINTE THERMIQUE D'AMBIANCE	Heat Index: 80 à 90 (fatigue) ou < à 80	INDICE FROID	<input type="checkbox"/> Cotation : 1	<input type="text"/>
	Heat Index: 90 à 104 (coup de soleil, crampes, épuisement)		<input type="checkbox"/> Cotation : 2	
	Heat Index: 105 à 129 (épuisement, coup de chaleur possible)		<input type="checkbox"/> Cotation : 4	
	Heat Index: 130 et plus (risque élevé de coup de chaleur)		<input type="checkbox"/> Cotation : 8	
DUREE DE L'INTERVENTION	Durée d'intervention : < 1 heure	INDICE FROID	<input type="checkbox"/> Cotation : 0	<input type="text"/>
	Durée d'intervention : 1 à 4 heures (s)		<input type="checkbox"/> Cotation : 2	
	Durée d'intervention : 4 à 8 heures (intervention de longue durée)		<input type="checkbox"/> Cotation : 4	
	Durée d'intervention : > 8 heures (intervention de très longue durée, pouvant s'étaler sur plusieurs jours)		<input type="checkbox"/> Cotation : 8	
HORAIRE DE L'INTERVENTION	Début d'intervention : Matin ou juste avant le repas du midi	INDICE FROID	<input type="checkbox"/> Cotation : 1	<input type="text"/>
	Début d'intervention : Après midi ou juste avant le repas du soir		<input type="checkbox"/> Cotation : 2	
	Début d'intervention : Entre 20 H et 24 H		<input type="checkbox"/> Cotation : 1	
	Début d'intervention : Entre 0 H et 6 H		<input type="checkbox"/> Cotation : 4	
CHARGE PHYSIQUE DE TRAVAIL	Travail léger : Travail manuel léger, travail isolé avec des petit outils, utilisation de petites machines à mains, marche occasionnelle lente (< 3,5 km/h)	INDICE FROID	<input type="checkbox"/> Cotation : 1	<input type="text"/>
	Travail modéré : Travail soutenu des mains et des bras, marche avec charge de 10 kg, marche (3,5 à 5,5 km/h), marche rapide (5,5 à 7 km/h), maintenance manuelle occasionnelle d'objets moyennement lourds		<input type="checkbox"/> Cotation : 2	
	Travail lourd : Travail intense des bras des tronc, maintenance d'objet lourd, marche avec charge de 30 kg, marche rapide (5,5 à 7 km/h)		<input type="checkbox"/> Cotation : 4	
	Travail très lourd ou spécifique : travail très intense et rapide (déchargement d'objet lourds), montée d'escalier ou d'échelles, course (> 7 km/h)		<input type="checkbox"/> Cotation : 8	
TEMPERATURE CORPORELLE	Température corporelle : 36,5 à 38,5°C	INDICE FROID	<input type="checkbox"/> Cotation : 0	<input type="text"/>
	Température corporelle : 38,6 à 39,9°C		<input type="checkbox"/> Cotation : 2	
	Température corporelle : 40 à 40,6°C ou 36,4 à 35°C		<input type="checkbox"/> Cotation : 4	
	Température corporelle : > 40,6°C ou < 35°C		<input type="checkbox"/> Cotation : 8	
SIGNES DE FATIGUES OBSERVABLES	Signes cutanés : Sueurs profuses ou peau chaude et sèche, facès erythrosique	INDICE FROID	<input type="checkbox"/> Cotation : 2	<input type="text"/>
	Signes respiratoires : Essoufflement, respiration tachypnéique et superficielle		<input type="checkbox"/> Cotation : 4	
	Signes neurologiques : Instabilité, confusion, trouble comportementaux		<input type="checkbox"/> Cotation : 2	
	Signes généraux : Vertiges, malaises, crampes, céphalées, oligurie et/ou urines foncées et odorifères		<input type="checkbox"/> Cotation : 4	
NIVEAU DE RISQUE	NIVEAU I : 3 à 5 → 1 pause toutes les 1 à 2 heures (selon la tolérance des personnels au travail - Durée de pause : 15 minutes)	INDICE FROID	TOTAL	<input type="text"/>
	NIVEAU II : 6 à 8 → 1 pause toutes les 1/2 à 1 heure - Durée de pause : 15 minutes + surveillance si signes de fatigue		(Niveau de risque de 3 à 4)	
	NIVEAU III : 9 à 30 → 1 pause toutes les 1/2 à 1 heure - Durée de pause : 15 minutes + surveillance si signes de fatigue			

Le C.O.S doit être tenu informé des informations relevant de la sécurité du personnel et de la gestion du temps de travail. Aucune décision ne peut être prise sans son accord, sauf péril imminent





Fiche de surveillance feu de Forêt

Date : Lieu : C.I.S d'appartenance :
 Nom : Prénom : Age : Grade :
 Heure de prise en charge : Fréquence cardiaque : (220-Age)-40X

Si Fréquence cardiaque de repos > (220-Age)-40X →

TA mmHg Tas ≥ ou ≤ 30 points par rapport à sa Tas habituelle
 Tas ≥ 170 mmHg ou si Tas ≤ 90mmHg →

SpO2 % (Sans O2) Si SpO2 < 95% →

Glycémie g/l Si Glycémie < 0.8g/l →

SpCO % Si > 3% non-fumeur
 Si > 8% Fumeur →

T° centrale °C Si T° ≥ 38° →

Epuisement Non Oui (Cocher les cases correspondantes) Si Oui →

Soif Non Oui

Rougeur/Pâleur Non Oui

Orifice nasale et/ou buccal noir (sûle) Non Oui

(Si ses 3 items sont cochés !!!)

Dernière collation A plus 8 heures Non Oui →

Comportement inhabituel ou plainte Somatique Non Oui →

Durée de contact avec la fumée d'incendie (Heure et minute) :

Fiche remplie par MSP/ISP : Destination si évacuation :



Fiche de surveillance feu Urbain

Date : _____ Lieu : _____ C.I.S d'appartenance : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____ Grade : _____

Heure de prise en charge : _____ Fréquence cardiaque : (220-Age)-40%

Si Fréquence cardiaque de repos > (220-Age)-40% → Arrêt

TA mmHg mmHg mmHg
Tas ≥ ou ≤ 30 points par rapport à sa Tas habituelle
Tas ≥ 170 mmHg ou si Tas ≤ 90 mmHg → Arrêt

SpO2 % (Sans O2) Si SpO2 < 95% → Arrêt

Glycémie g/l Si Glycémie < 0.8g/l → Arrêt

SpCO % Si > 3% non-fumeur
Si > 8% Fumeur → Arrêt

T° centrale °C Si T° ≥ 38° → Arrêt

Epuisement Non Oui Cocher les cases correspondantes) Si Oui → Arrêt

Solf Non Oui

Rougeur/Pâleur Non Oui

Orifice nasale et/ou buccal noir (sûle) Non Oui (Si 3/5 de ces items sont cochés III) → Arrêt

A mal à la tête Non Oui

A respiré de la Fumée Non Oui

Agitation, confusion Incohérence Non Oui → Arrêt

Durée de contact avec la fumée d'incendie (Heure et minute) :

Fiche remplie par MSP/ISP : _____ Destination si évacuation : _____

EVALUATION DES RIQUEES PROFESSIONNELS		
FACTEURS DE RISQUES	EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE	ACTIONS ENVISAGEES
CHIMIQUES		
PHYSIQUES EXTERNE		
TRAUMATIQUES		
PSYCHO-SOCIO-ORGANISATIONNEL		



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
 95 avenue Henri Jaubert - CS 39008 - 04990 Digne-les-Bains cedex 9
www.sdls04.fr - contact@sdls04.fr

S.S.O – FICHE D'AIDE A LA DECISION INDICE DE REFROIDISSEMENT EOLIEN

L'indice de refroidissement éolien est obtenu par la juxtaposition de la T° ambiante et de la vitesse du vent. Cet indice, également appelé « WINDCHILL » indique un niveau de risque en présence de vent par temps froid. Aucun calcul n'est proposé pour des températures > à 5°C.

Indice de refroidissement éolien
Températures ressenties en fonction de l'exposition au vent (°C)

	5	0	-5	-10	-15	-20	-25	-30	-35	-40	-45	-50
0	5	0	-5	-10	-15	-20	-25	-30	-35	-40	-45	-50
5	4	-2	-7	-13	-19	-24	-30	-36	-41	-47	-53	-59
10	3	-3	-9	-15	-21	-27	-33	-39	-45	-51	-57	-63
15	2	-4	-11	-17	-23	-29	-35	-41	-48	-54	-60	-66
20	1	-5	-12	-18	-24	-31	-37	-43	-49	-55	-61	-67
25	1	-6	-12	-19	-25	-32	-38	-45	-51	-57	-63	-69
30	0	-7	-13	-20	-26	-33	-39	-46	-52	-58	-64	-70
35	0	-7	-14	-20	-27	-33	-40	-47	-53	-59	-65	-71
40	-1	-7	-14	-21	-27	-34	-41	-48	-54	-60	-66	-72
45	-1	-8	-15	-21	-28	-35	-42	-48	-54	-60	-66	-72
50	-1	-8	-15	-22	-29	-35	-42	-49	-55	-61	-67	-73
55	-2	-9	-15	-22	-29	-36	-43	-50	-56	-62	-68	-74
60	-2	-9	-16	-23	-30	-37	-43	-50	-56	-62	-68	-74
65	-2	-9	-16	-23	-30	-37	-44	-51	-57	-63	-69	-75
70	-2	-9	-16	-23	-30	-37	-44	-51	-57	-63	-69	-75
75	-3	-10	-17	-24	-31	-38	-45	-52	-58	-64	-70	-76
80	-3	-10	-17	-24	-31	-38	-45	-52	-58	-64	-70	-76

Risque faible

Risque modéré

Risque élevé

Danger

NIVEAUX DE DANGER D'UNE EXPOSITION AU FROID	
Risque Faible	Peu de danger pour des expositions au froid de moins d'une heure avec peau sèche. Risque d'engelure faible. Inconfort. Risque d'hypothermie pour des expositions de longue durée sans protection adéquate.
Risque Modéré	Risque croissant pour des températures équivalentes comprises entre -25° et -40°C : La peau exposée peut geler en 10 à 30 minutes, et il faut surveiller tout engourdissement ou blanchissement du visage et des extrémités. Risques d'hypothermie pour des expositions de longue durée sans protection adéquate.
Risque élevé	Risque élevé pour des températures équivalentes comprises entre -40° et -55°C : Gelures graves possibles en moins de 10 minutes, surveiller tout engourdissement ou blanchissement du visage et des extrémités. Risque sérieux d'hypothermie pour des expositions de longue durée.
Danger	A des températures équivalentes inférieures à -55°C, la peau exposée peut geler en moins de 2 minutes. Les conditions extérieures sont dangereuses.

S.S.O – FICHE D'AIDE A LA DECISION INDICE THERMIQUE DE CHALEUR

Cet index, également appelé « HEAT INDEX », permet de déterminer la charge thermique en période chaude.

Les mesures de l'humidité relative de l'air et de la température de l'air à l'ombre sont nécessaires pour le déterminer.

Si la T° de l'air relevée est inférieure à 21°C, le calcul de l'index ne présente aucun intérêt (situation sans risque de stress thermique à priori).

Humidité relative de l'air (%)	Température de l'air (°C, à l'ombre)									
	21	23,9	26,6	29,4	32,2	35	37,8	40,6	43,3	
100	72	80	91	108						
90	71	79	88	102	122					
80	71	78	86	97	113	136				
70	70	77	85	93	106	124	148			
60	70	76	82	90	100	114	132	145		
50	69	75	81	88	96	107	120	135	150	
40	68	74	79	86	93	101	110	123	137	
30	67	73	78	84	90	96	104	113	123	
20	66	72	77	82	87	93	99	105	112	
10	65	70	75	80	85	90	95	100	105	
0	64	69	73	78	83	87	91	95	99	

Heat Index

Troubles physiologiques possibles en cas d'exposition prolongée à la chaleur et/ou avec une activité physique

80 à 90	Fatigue
90 à 104	Coup de soleil*, trappes musculaires et épuisement physique
105 à 129	Épuisement, coup de chaleur possible
130 et plus	Risque élevé de coup de chaleur / coup de soleil*

Ce tableau permet d'identifier les risques physiologiques pour une personne travaillant dans un milieu chaud.

Il ne prend en compte le port de l'EPI et devra donc être complété par les fiches permettant le calcul de la température de l'air corrigé et les fiches de gestion des temps de poses et de récupération.

Annexe 4 - Attestation



Digne-les-Bains, le

GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES
SERVICE FORMATION

SPECIMEN

**ATTESTATION DE REUSSITE
FORMATION INITIALE « SOUTIEN SANITAIRE OPERATIONNEL »**

Je soussigné, colonel Christophe PAICHOUX, Directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence, vu le procès-verbal de la commission d'attribution n° en date du certifie que :

**Madame «PRENOM» «NOM»
Née le «datenais» à «LIEUNAIS»**

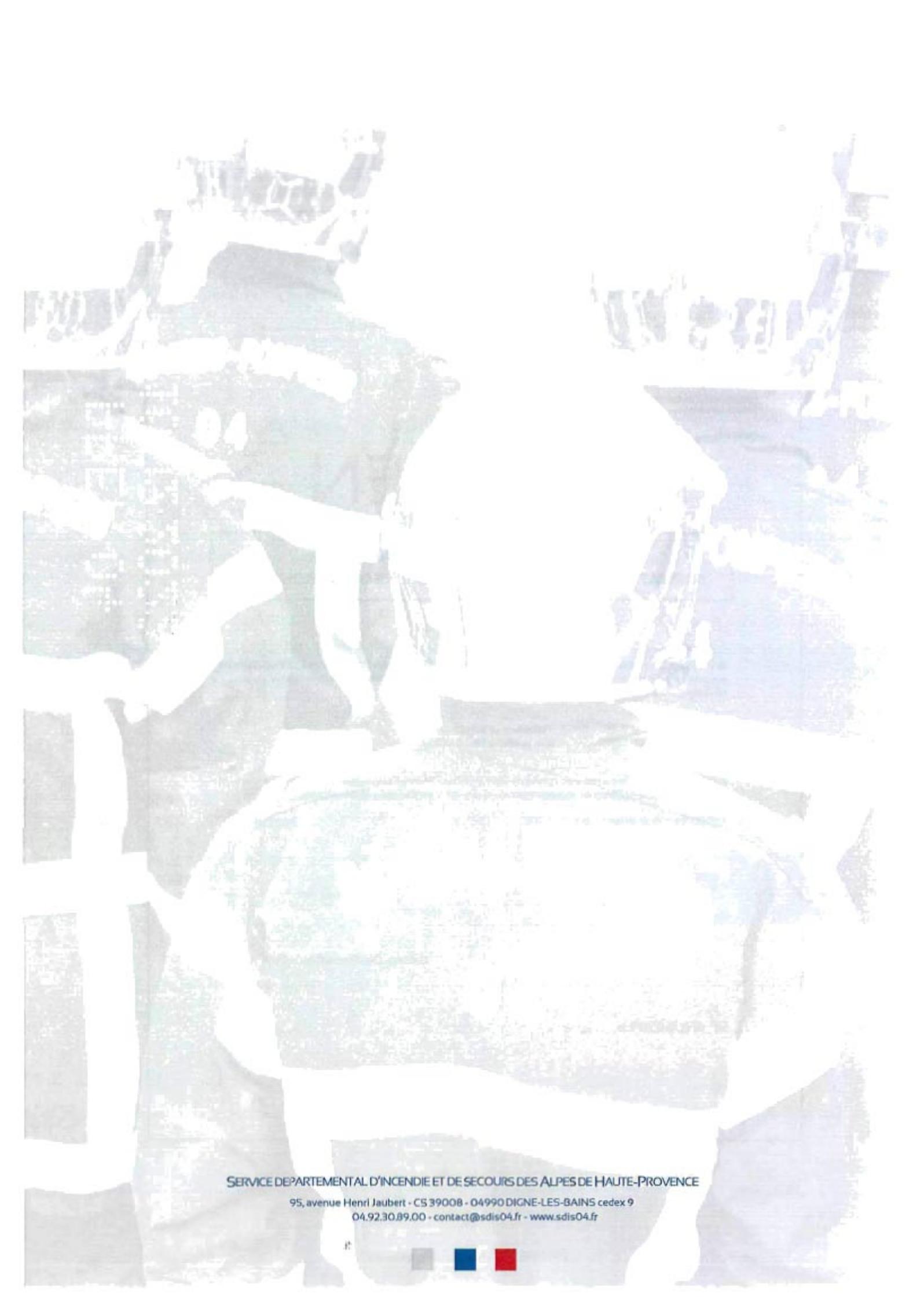
a suivi avec succès le contenu de l'unité de valeur de formation « Soutien Sanitaire Opérationnel » du à la Direction départementale des services d'incendie et de secours.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

COLONEL CHRISTOPHE PAICHOUX

N° «NUMDIPL»


 SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
 95 avenue Henri Haubert - CS 39008 - 04990 DIGNE-LES-BAINS cedex 9
 www.sdis04.fr - contact@sdis04.fr



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

95, avenue Henri Jaubert - CS 39008 - 04990 DIGNE-LES-BAINS cedex 9
04.92.30.89.00 - contact@sdis04.fr - www.sdis04.fr

if

